Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

académie Lille

direction des services départementaux de l'éducation nationale Nord

éducation nationale

Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Dossier de presse

CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION :

REMISE DES PRIX AUX LAURÉATS DÉPARTEMENTAUX

Sommaire

1. Invitation presse page 2
2. Parcours de l'invité d'honneur page 3
3. Présentation du concours page 4
4. Les sujets du concours page 5
5. Palmarès 2015/2016 page 11

Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

académie Lille
direction des services départementaux de l'éducation nationale Nord
éducation nationale

Lille, le 14 juin 2016

Invitation presse

CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION : REMISE DES PRIX AUX LAURÉATS DÉPARTEMENTAUX

MERCREDI 15 JUIN À 15H00
PRÉFECTURE DU NORD – SALLE DES FÊTES

Sophie Elizéon, préfète déléguée pour l'égalité des chances, auprès du préfet du Nord et Guy Charlot, directeur académique des services de l'Éducation nationale, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale du Nord, remettront les prix aux lauréats départementaux du concours national de la résistance et de la déportation (CNRD), le mercredi 15 juin à 15h00, dans la salle des fêtes de la préfecture du Nord – 2 rue Jacquemars Giélée.

Pour la session 2015-2016 du concours, les élèves ont été invités à travailler sur le thème « résister par l'art et la littérature ». Le jury départemental va récompenser 42 travaux réalisés par des lycéens et des collégiens portant sur ce thème : 29 devoirs individuels, 10 travaux collectifs et 3 travaux collectifs audiovisuels.

Cette 55e édition sera l'occasion de rappeler aux jeunes générations que les atrocités infligées par des êtres humains, et subies par d'autres, furent la conséquence d'une idéologie fanatique et qu'elles doivent rester dans l'esprit de chacun afin de ne jamais ressurgir.

En 1955, la confédération nationale des combattants volontaires de la résistance a créé le « prix du civisme à l'exemple de la Résistance », qui sera transformé en 1961 en concours scolaire national par Lucien Paye, alors ministre de l'éducation nationale. Ouvert aux élèves de collège (3ème) et de lycée, le CNRD vise à transmettre aux jeunes générations la mémoire de la Résistance et de la déportation et les valeurs d'engagement, de liberté et de fraternité que porte cette histoire.

Merci de bien vouloir nous informer de votre présence à cette remise de prix au 03 20 30 52 50 ou par mail à pref-communication@nord.gouv.fr

Service régional de la communication interministérielle | 03 20 30 52 50 | pref-communication@nord.gouv.fr

Préfecture du Nord
12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59039 LILLE CEDEX
Tél : 03 20 30 59 59 - www.nord.gouv.fr - facebook.com/prefetnord – twitter.com/prefet59

Parcours de Lili Leignel, invitée d'honneur

Lors de la cérémonie de remise des prix aux lauréats en préfecture, il est de tradition de faire intervenir des invités d'honneur qui témoignent de leur vécu de déporté ou de résistant en lien avec le sujet de l'année, en l'occurrence « la libération des camps nazis, le retour des déportés et la découverte de l'univers concentrationnaire »

Lili Leignel

Issue d'une famille juive de Roubaix, Lili Leignel a connu enfant le drame de la déportation. Arrêtée à l'age de 11 ans par la Feldgendarmerie, elle fut déportée à Ravensbrück puis au camp de Bergen-Belsen. Elle en revient miraculeusement avec ses frères et sa mère dont elle souligne le courage et le rôle clef qu'elle aura dans sa survie.

Depuis une quinzaine d'années, elle témoigne inlassablement dans les établissements scolaires, après une longue période de silence dont elle a souhaité sortir à la suite de l'apparition des négationnistes dans les années 80. Chaque année, Lili Leignel intervient dans 40 à 50 établissements scolaires et rencontre environ 7 000 élèves par an. Stressée avant chaque intervention, elle en ressort à chaque fois comblée de l'attention portée à son témoignage.

A 84 ans, Lili Leignel démontre une volonté à toute épreuve pour transmettre ses valeurs et témoigner de son passé. Elle souhaite « [témoigner] *pour le travail de mémoire, non pour le devoir […] mais pour que les jeunes sachent ce qu'il s'est passé »*.

Lili Leignel est militante au sein de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) mais aussi membres des amicales des déportés de Buchenwald, de Bergen-Belsen et de Ravensbrück.

Présentation du concours de la Résistance et de la Déportation

Le concours de la Résistance et de la Déportation a été créé par le ministère de l'Éducation nationale en 1961 à la suite d'initiatives d'associations de résistants et particulièrement de la Confédération nationale des combattants volontaires de la résistance (CNVR). Il a pour objectif de perpétuer chez les jeunes Français le souvenir des sacrifices consentis pour le rétablissement de la légalité républicaine, de développer le sens du devoir de mémoire, les valeurs de la liberté et de la démocratie et le respect de la dignité humaine.

L'organisation de ce concours repose sur un partenariat diversifié et particulièrement actif qui réunit plusieurs ministères et leurs services déconcentrés (Éducation nationale, Défense, Anciens combattants), des associations de résistants et de déportés, ainsi que le Conseil général.

La conduite du dossier, dans le cadre de ce partenariat, est assurée par la division Vie des établissements de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Nord.

PUBLIC

Le concours national de la Résistance et de la Déportation est ouvert à l'ensemble des établissements publics et privés sous contrat, aux établissements d'enseignement agricole, à ceux relevant du ministère de la Défense ainsi qu'aux établissements français à l'étranger. Il s'adresse aux élèves de 3e de collège et aux élèves de lycées. Les jeunes placés dans les centres éducatifs fermés ainsi que les mineurs et jeunes majeurs scolarisés dans les établissements pénitentiaires sont également invités à y participer.

EPREUVES

L'épreuve comporte six catégories de participation. À chaque établissement est proposé soit un devoir individuel réalisé en classe sous surveillance à une date prédéterminée au plan national, soit un travail collectif audiovisuel, soit un devoir collectif non exclusivement audiovisuel.

Un thème de réflexion est défini chaque année, dont les jurys départementaux s'inspirent pour arrêter les sujets des épreuves individuelles (questions portant sur des documents et paragraphe argumenté pour les collèges, composition ou étude de documents pour les lycées). Le thème choisi pour l'année 2016 est « Résister par l'art et la littérature ».

TEMOIGNAGES

Le concours de la Résistance et de la Déportation donne l'occasion à la jeunesse de rencontrer directement les témoins et acteurs de la dernière guerre mondiale et de tisser ainsi des liens entre les générations.

LAUREATS

Les meilleurs devoirs retenus par le jury départemental constitué de représentants des associations et d'enseignants volontaires (publics et privés sous contrat) sont récompensés lors d'une cérémonie officielle présidée par le préfet et le directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale du Nord.

Au cours du 1er trimestre de l'année scolaire suivante, un jury national désigne les six lauréats parmi les meilleures productions de chacune des six catégories d'épreuves transmises par les départements. Ces six lauréats sont récompensés lors d'une cérémonie officielle à Paris sous l'égide des ministères partenaires (Éducation nationale, Défense et Anciens Combattants).

CHIFFRES

Parmi les travaux examinés, le jury départemental a distingué 29 devoirs individuels (14 de lycéens et 15 de collégiens), 10 travaux collectifs (6 de lycéens et 4 de collégiens) et 3 travaux collectifs audiovisuels (2 de lycéens et 1 de collégien).

RECTORAT DE L'ACADEMIE DE LILLE

INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE

D'HISTOIRE-GEOGRAPHIE

CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE

ET DE LA DÉPORTATION

2016

LYCÉES GÉNÉRAUX, TECHNOLOGIQUES ET PROFESSIONNELS
CLASSES DE SECONDE, PREMIÈRE OU TERMINALE
DURÉE : 3 HEURES

THÈME NATIONAL :

« Résister par l'art et la littérature »

Le candidat traite obligatoirement les deux parties de l'épreuve

Première partie : composition

(Il est conseillé de traiter le sujet en 2 heures)

Sujet :

Art et littérature : des « armes » de résistance au régime de Vichy et à l'occupant nazi de 1940 à 1944.

Seconde partie : analyse de documents

(Il est conseillé de traiter l'épreuve en 1 heure)

Résister dans les camps nazis par l'art et la littérature.

Consigne :
A partir de leur analyse, montrez que ces deux documents témoignent d'une forme de résistance dans les camps nazis : vous expliquerez d'abord dans quelles conditions Jeannette Lherminier dessine, puis vous indiquerez ses motivations.

Document 1 : témoignage de Jeannette Lherminier, arrêtée en septembre 1943, déportée à Ravensbrück.

J'ai trouvé par terre un petit crayon que j'ai mis dans l'ourlet de ma robe par indiscipline, par cause de mon tempérament de Française. Et, au même moment, on nous a distribué, à la volée, les feuilles de journaux de l'époque, qui nous servaient à des fins hygiéniques. Sur ma feuille de journal, il y avait un blanc censuré. Cela m'a donné l'idée de sortir mon petit crayon et de dessiner la personne, une de celles parmi tant d'autres qui était debout par obligation : la silhouette de ma belle-mère, vue de dos […]. Alors mes camarades se sont liguées entre elles et de bouche à oreille, on a su que j'avais un crayon et que je pouvais peut-être dessiner. Elles ont pensé également que cela pouvait être des témoignages intéressants et tout le monde m'a donné les articles censurés ; si bien que j'ai pu rapporter une soixantaine de dessins. […] Quant aux crayons, mes camarades et moi-même en avons volé un peu partout dans tous les bureaux où nous passions. J'ai eu des crayons violets, des noirs, de toutes sortes. […] J'ai dessiné parce que l'occasion s'est présentée. Premièrement parce que c'était une chose défendue et que cela m'occupait dans ces moments effroyables de la

quarantaine où l'on n'avait rien à faire et où l'on était entassées les unes sur les autres. C'était un besoin qui, ensuite, s'est développé. Et puis, c'était un moyen de maintenir le moral de mes camarades en essayant de leur montrer qu'elles tenaient vraiment. Je les distribuais à mes camarades par 5 ou 6 et elles prenaient tous les risques. […] Ce que j'ai admiré, c'est qu'elles me les ont toutes rapportés [à leur retour en France]. Elles m'ont dit : « Nous voulons toutes rester unies chez toi de façon à ce qu'un jour, s'il y a un musée de la Déportation, nous puissions encore, toutes ensemble témoigner ».

Extraits tirés de l'article de Diane Afoumado, « La « preuve pour après » ou « la résistance spirituelle de deux déportées à Ravensbrück » publié dans le Bulletin du Centre d'histoire de la France contemporaine, Université de Paris X – Nanterre n°13, 1992

Document 2 : un dessin parmi les 150 réalisés par Jeannette Lherminier. Table 12, Ravensbrück, mars 1944.

RECTORAT DE L'ACADEMIE DE LILLE

INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE

D'HISTOIRE-GEOGRAPHIE

CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE

ET DE LA DÉPORTATION

2016

COLLEGES
CLASSES DE TROISIEME
DURÉE : 2 HEURES

THÈME NATIONAL :

« Résister par l'art et la littérature »

Résister par l'art et la littérature

A. Questions (10 points)

Pour chacune des questions, vous proposerez une réponse développée et organisée.

1. Montrez que l'art et la littérature peuvent être des moyens pour résister en France occupée (1940-1945). Vous appuierez votre réponse sur des exemples précis et détaillés. (6 points)

2. Dans les prisons, dans les camps, malgré l'enfermement et les dangers, certains internés et déportés décident de s'exprimer par les arts et la littérature. Pour quelles raisons prennent-ils ces risques ? (4 points)

B. Travail sur document (10 points)

1. Qui est à l'origine de ce tract ? Relevez un élément du tract qui le montre.

2. Quel régime politique les auteurs du tract souhaitent -ils restaurer en France ? Quels sont les symboles qu'ils utilisent pour faire comprendre ce message ?

3. Quelles réactions les auteurs souhaitent-ils provoquer chez les Français qui liront ce tract ?

4. La Marseillaise est une sculpture de François Rude, mais c'est aussi un chant. Pourquoi les auteurs font-ils référence à ce chant dans leur tract ?

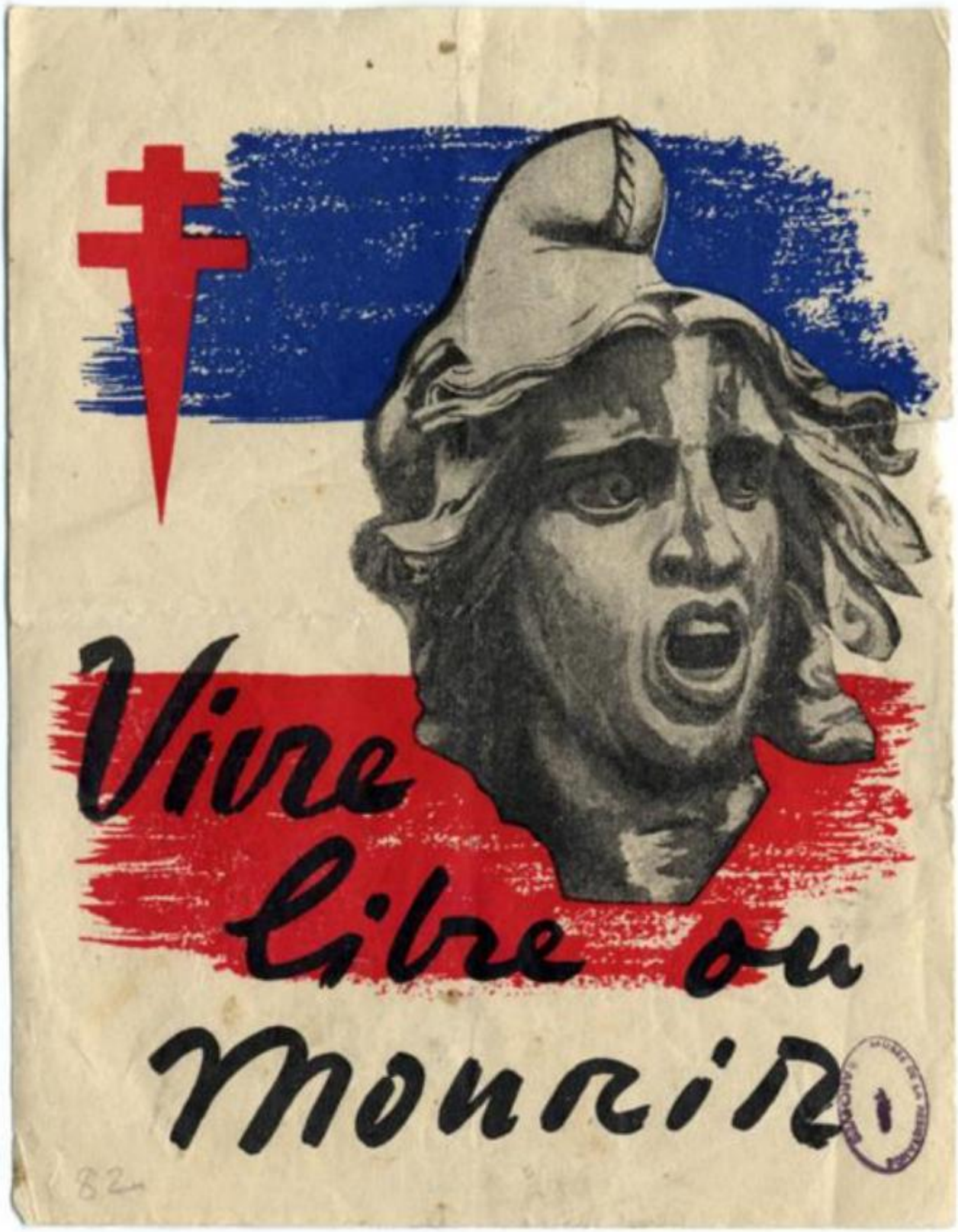

Tract diffusé par les services de la propagande de la France libre en 1943. Le visage est un détail de la sculpture la Marseillaise de François Rude, visible sur l'Arc de Triomphe à Paris.

Les couleurs des bandes centrales sont le bleu, le blanc et le rouge.

©Musée de la Résistance nationale de Champigny.

Palmarès 2016

Classes de lycées

Catégorie : devoirs individuels

Classement	Nom de l'élève	Etablissement
1er	Aimane Abdelsalam	Lycée Watteau, Valenciennes
2e	Manon Mille	Lycée Saint Jacques, Hazebrouck
3e	Lucie Pecqueur	Lycée Eugène Thomas, Le Quesnoy
4e	Annabelle Carissimo	Lycée privé de Marcq, Marcq-en-Baroeul
5e	Pauline Pilarek	Lycée Watteau, Valenciennes
6e	Louis Halluin	Lycée des Flandres, Hazebrouck
7e	Julia Bozmarov	Lycée privé de Marcq, Marcq-en-Baroeul
8e	Chloé Desmidt	Lycée Jean Bart, Dunkerque
9e	Valentine Pomas	Lycée Eugène Thomas, Le Quesnoy
10e	Anthyme Dutriaux	Lycée Paul Hazard, Armentières
11e	Hugo Vanhoutte	Lycée Sainte Claire, Lille
12e	Jade Croizet	Lycée Colbert, Tourcoing
13e	Enzo Guenard	Lycée Paul Duez, Cambrai
14e	Jérémy Lesaint	Lycée Van der Meersch, Roubaix

Classes de collèges

Catégorie : devoirs individuels

Classement	Nom de l'élève	Etablissement
1er	Colin Bremer	Collège du Lazaro, Marcq-en-Baroeul
2e	Léa Martoglio	Collège du Pévèle, Orchies
3e	Agathe Derville	Collège Saint-Adrien, Villeneuve d'Ascq
4e	Lucas Dubois	Collège du Pévèle, Orchies
5e	Hugo Mouflin	Collège André Malraux, Lambres-lez-Douai
6e	Maxime Smordowski	Collège Paul Langevin, Dechy
7e	Clara Lacroix	Collège du Lazaro, Marcq-en-Baroeul
8e	Marie Geloen	Collège Sainte Marie, Beaucamps-Ligny
9e	Mailys Beyret	Collège Molière, Villeneuve d'Ascq
10e	Amélie Tanre	Collège André Malraux, Lambres-lez-Douai
11e	Lucie Lefébvre	Collège Saint Jacques, Hazebrouck
12e	Romain Pouget	Collège Gilles de Gennes, Petite-Forêt
13e	Anthony Maucarre	Collège Molière, Villeneuve d'Ascq
14e	Maxence Coevoet	Collège Eugène Thomas, Le Quesnoy
15e	Colombe Fretel	Collège Boris Vian, Croix

Palmarès 2016

Classes de lycées

Catégorie : devoirs collectifs

Classement	Nom de l'élève	Etablissement
1er	Joris Dernis Bertille Gauducheau Valentine Jossien Marie Lagassy Manon Leprêtre Aude Schonig Igor Rodionov François-Xavier Borel	Lycée Notre-Dame des Dunes, Dunkerque
2e	Eloïse Antunes Ramos Céline Brassart Emma Clisson Elodie Lemaître Julie Roger Alysée Théry	Lycée Paul Duez, Cambrai
3e	Lonni Devin Killian Steemans Medhi Bouchart Gaëtan Filassier Alexis Prévost Loïc Ladon Alexis Salvati	Lycée professionnel Edmond Labbé, Douai
4e	Younès Bensouda Tristan Delehonte Grégoire Laubie	Lycée privé, Marcq-en-Baroeul
5e	Safia Benkhalfallah Léonie Dangre Orane Dupond	Lycée des Flandres, Hazebrouck
6e	Jérémy Hauquier Thomas Lequint Victor Lesage Emma Labalette Elodie Hernoux Coline Kurczoba Juliette Pamart	Lycée Jacquard, Caudry

Palmarès 2016

Classes de collèges

Catégorie : devoirs collectifs

Classement	Nom de l'élève	Etablissement
1er	Rudy Brailly Clara Brzezinski Melvin Carlier-Chibani Chloé Deparis Sarah Forcard Anna Guidez Céline Sorriaux Mathilde Zawieja	Collège Voltaire, Lourches
2e	Margaux Fontaine Lucas Trudon	Collège Saint-Jacques, Hazebrouck
3e	Dylan Botte Marie-Amélie Michel Claire Rybezynski	Collège Jean Rostand, Le Cateau-Cambrésis
4e	Thomas Caron Christophe David Mathilde Gérard Ludivine Leroy Léa Tison Célia Vanehuin	Collège Paul Langevin, Avesnes-les-Aubert

Palmarès 2016

Classes de lycées

Catégorie : travaux audiovisuels

Classement	Nom de l'élève	Etablissement
1er	Salomé Dewasmes Zoé Poulet Félix Ferreira Faustin Le Marc'hadour Camille Geffrault Louis Sauvage Julie Roucher Maxime Ordin	Lycée Fénelon, Lille
2e	Léo Diotti Romane Loze	

Classes de collèges

Catégorie : travaux audiovisuels

Classement	Nom de l'élève	Etablissement
1er	Florian Desplanques Guillaumette Ingouacka Léandre Leroy Anna Loiselle Aymeric Maerten Eloïse Riberon Lisa Rochette Axel Wagret	Collège Roger Salengro, Houplines